

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Monsieur le Sénateur Vice-Président du Sénat,

Monsieur le Député,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn,

Madame la Vice-Présidente de Région,

Monsieur le Président du Parc Naturel des Grands Causses,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux et Régionaux,

Monsieur le Président du SIEDA,

Mesdames, Messieurs les maires, conseillers communautaires et conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie et des Services incendie et de secours,

Mesdames, Messieurs les présidents des associations,

Mesdames, Messieurs les concepteurs et réalisateurs de ce projet,

Mesdames, Messieurs

Madame la Sous-Préfète, Madame la Vice-Présidente de Région et M le Président de la Communauté de Communes sont excusés

Mesdames, Messieurs,

Au nom du conseil municipal, je vous remercie d'être présents à cette inauguration de l'auberge du Viala du Tarn. Ce moment de convivialité est tout d'abord pour nous l'occasion d'exprimer notre gratitude, à tous ceux et celles qui ont été associés, de près ou de loin, à ce projet qui insuffle, je crois, un nouveau dynamisme dans notre commune. C'est aussi l'occasion, pour ceux qui ne la connaissent pas de vous faire découvrir les lieux.

Mais avant d'aller plus loin je vous propose un retour au 19ème siècle. Et oui cela peut vous étonner mais notre auberge fut construite en 1882 par Monsieur Henri VERGNES, né en 1856 au Viala du Tarn. Ce fut d'abord un relais de diligences puis un café-restaurant qu'il exploita avec son épouse Victorine CARRIERE également Vialaraine d'origine.

Irma VERGNES succéda à ses parents et exploita le café -restaurant avec son époux Georges LAFON qui décéda au cours de la guerre 1914-1918. Ce fut ensuite Irma et sa fille Georgette, épouse de Paul GINESTE maçon de métier, qui l'exploitèrent jusqu'en 1955. A partir de cette date et durant 7 ans le café ne sera ouvert que le WE afin de conserver la licence pour débit de boissons. Et aujourd'hui nous avons parmi nous M et Mme Yvon GINESTE, que nous saluons, descendants de cette lignée qui exploita pleinement l'auberge pendant 73 ans.

En 1962 le café restaurant est loué à Gaston et Huguette GUIRAL, puis Raymond et Madou CELIE en deviennent propriétaires en 1979. L'établissement jouit alors d'une grande notoriété grâce aux talents culinaires incontestables d'abord de Huguette puis de Raymond. Merci à Madou CELIE d'être également parmi nous, Didier GUIRAL fils de Gaston et Huguette GUIRAL n'ayant pu se libérer.

Toutes ces familles qui ont profondément marqué la vie de l'établissement et de la commune font partie de notre histoire. Et il me semblait juste, à l'aube où nous donnons une seconde vie à l'auberge, de leur rendre hommage.

En 2004 l'auberge est en vente. Elle est alors convoitée par un agent immobilier. La municipalité du moment, conduite par Jean Claude Gineste alors maire, décide de racheter l'auberge. Rachat judicieux car déjà l'auberge est une composante fondamentale dans l'animation du lien social de notre territoire.

Dans les deux décennies qui suivront l'auberge sera confiée par la collectivité à plusieurs exploitants qui se succéderont, avec plus ou moins de réussite dans son exploitation.

2013 marque un tournant dans la situation de l'auberge. La commission sécurité, prononce sa fermeture pour non-conformité aux exigences sécurité, notamment incendie. Après plusieurs échanges entre la collectivité et les services de l'état et différents travaux de mise à niveau, les fonctions bar restaurant sont maintenues mais la fonction hébergement n'est plus autorisée. Bertrand GUET alors Maire se sera vaillamment battu pour assurer la survie de l'auberge. Mais la perte de l'hébergement va générer un manque à gagner dans la gestion de l'établissement et surtout rendre sa viabilité plus précaire.

En 2018, sous le mandat de Michel HERAUD, dans la perspective de réaliser des travaux de mise en conformité du bâtiment la municipalité procède à l'acquisition de terrains permettant d'accéder au jardin de l'auberge.

En novembre 2022, alors que l'auberge est en déclin, une démarche participative, initiée par la collectivité, qui porte sur les services et la vie en milieu rural, confirme l'importance de l'auberge dans son rôle de commerce, d'attractivité, et de contribution au maintien et au développement du lien social. 50% des familles résidentes sur la commune partagent et défendent ce constat.

En septembre 2023, après 140 années d'existence de ce lieu emblématique, une attente très forte de la population en matière de lieu de rencontres et d'échanges, une demande touristique croissante en matière d'hébergement et de cuisine du terroir, confortent la nécessité d'adapter l'auberge au besoin. L'inauguration du GR 736 à l'été 2023 qui passe sur la place du village renforce ce constat. Le conseil municipal après plusieurs mois de réflexion, décide alors de lancer la faisabilité de l'opération de réhabilitation de l'auberge. Cette décision s'inscrit dans le droit fil de la politique de pérennisation de l'auberge auxquelles ont contribué les 3 équipes municipales qui se sont succédées entre 2004 et 2020. Et ce n'est pas du luxe, car si depuis l'origine de nombreuses modifications et évolutions ont été apportées l'auberge ne répond pas aux normes exigées pour les locaux recevant du public et destinés à l'hébergement et à la restauration.

Les objectifs du projet de réhabilitation seront donc multiples,

- répondre aux normes d'accès, de sécurité, des règles d'hygiène
- répondre aux exigences de sobriété énergétique par l'abandon des énergies fossiles et la mise en œuvre des techniques d'isolation thermique
- créer un outil de travail fonctionnel pour l'exploitant,
- offrir un cadre accueillant à la clientèle et un lieu de rencontres et d'échanges à la population de la commune,
- offrir un hébergement classique de type hôtelier et un hébergement plus adapté type auberge de jeunesse à une clientèle de marcheurs. A noter que le tracé du GR 736 souffre d'un manque flagrant d'hébergements et de lieux d'approvisionnement.

D'octobre 2023 à janvier 2024, assisté et conseillé par Aveyron –Ingénierie nous établissons, consultons, lançons et finalisons le marché de maîtrise d'œuvre. S'ensuivent alors l'élaboration du projet par le Moe, l'appel d'offres pour la réalisation des travaux, la passation des marchés aux entreprises. Les travaux commencent en avril 2024. Vous dire que cela fut simple serait dissimuler la vérité. Mais nous y sommes arrivés grâce à la mobilisation et à la bonne volonté de tous les acteurs.

L'opération qui comprenait tous les travaux de réhabilitation et d'aménagement du rez de chaussée et du 1<sup>er</sup> étage est maintenant terminée. Le coût des travaux s'élève à 850 000,00 € HT. Les coûts de Moe, d'expertise, de contrôles techniques à 90 000,00 € HT. Soit un total de 940 000,00 € HT.

La décision finale de réaliser l'opération fut difficile à prendre par le Conseil Municipal. D'abord par son coût, mais aussi par les incertitudes concernant les ressources du projet liées à l'obtention des aides financières des partenaires institutionnels.

Bien heureusement cette crainte ne s'est pas justifiée et si nous avons pu réaliser cette opération nous le devons aux aides financières qui nous ont été accordées par l'Etat, le Département, La Région, L'ADEME représentée par le SIEDA, La Communauté de Communes. Un très grand merci à Mesdames Véronique Martin Saint Léon et Juliette BEREGLI successivement Sous-Préfètes de l'arrondissement de Millau et à leurs services pour l'aide de 310 000,00 € apportée dans le cadre des Fonds Verts et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Un très grand merci à Monsieur Arnaud Viala Président du Conseil Départemental et à ses services pour l'aide apportée de 180 000,00 € dans le cadre de l'accompagnement du développement du tourisme, restauration et hébergement. Un très grand merci à Carole DELGA Présidente du Conseil Régional OCCITANIE pour l'aide apportée de 39 000,00 € concernant la chaufferie bio masse et les travaux de réhabilitation du bâtiment. Un très grand merci à Sébastien DAVID Président du SIEDA, agissant pour le compte de L'ADEME, pour l'aide apportée de 28 000,00 € concernant la chaufferie bio masse, mais aussi pour l'accès au dispositif intracting. Il s'agit d'un prêt relais de 200 000 € à 0,25% en attente du paiement des subventions. Un très grand merci à Jérôme MOURIES Président de la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn pour l'aide apportée de 27 000,00 € dans le cadre du soutien des projets des communes.

De chaleureux remerciements aussi à Monsieur Alain Marc, Sénateur et vice-président du Sénat pour son soutien à notre projet, aux équipes du PNRGC, du SIEDA et à Aveyron Ingénierie qui nous ont accompagnés dans l'instruction des phases de financement et de consultations des Entreprises. De chaleureux remerciements, à Jean-François et Marcel professionnels dans le domaine des grandes cuisines, pour leur aide gracieuse décisive dans l'élaboration du dossier d'équipement de la cuisine, de chaleureux remerciements aux habitants de la commune qui nous ont apporté leur concours dans les travaux d'aménagement qui ont précédé l'ouverture de l'établissement, de chaleureux remerciements aux salariés et aux élus de la commune dont les contributions ont également été décisives dans la conduite et la réalisation du projet, de chaleureux

remerciements au SDIS pour son assistance dans les phase de contrôles par la commission sécurité.

Merci aussi au maître d'œuvre SICA HABITAT, aux BE INSE et IPB, aux organismes de contrôle VERITAS, SOCOBOIS, aux entreprises LETELLIER BTP pour le gros œuvre, AUSTRUY pour la charpente, SOPRIBAT pour l'étanchéité, DURAND pour les menuiseries et le mobilier, CAUMES et FILS pour l'isolation et la plâtrerie, SOPROMEKO pour les parois isothermes, G12 carrelages, BELET pour les faux plafonds, TARROUX électricité, BILLY pour le chauffage, la ventilation, les sanitaires, ILEX pour la plateforme élévatrice, VEYRIE pour les peintures et les sols, CHASSAING pour les équipements de cuisine, de bar et de plonge, CAUMES pour le générateur photovoltaïque et à tous les prestataires et fournisseurs qui se sont mobilisées pour la réalisation de ce projet.

Si j'ai commis un oubli dans tous mes remerciements ce n'est pas à dessein, je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Et c'est le vendredi 23 mai 2025 que tous nos efforts ont été couronnés de succès, nous avons vécu un moment fort avec la réouverture de l'auberge, ce lieu emblématique de notre commune qui a repris vie sous la gestion d'Hélène et de Jean Marie ROLLAND.

Aujourd'hui, certes avec un peu de retard, nous inaugurons l'auberge, mais comme nous sommes en période électorale, je dois assumer une certaine sobriété dans mes propos. Je tiens simplement à souligner que cette réhabilitation de l'auberge permet à la population de retrouver un lieu convivial et animé après 20 mois de fermeture pour travaux, et nous en sommes ravis. Une 2<sup>ème</sup> étape de travaux devrait suivre par l'aménagement du 2<sup>ème</sup> étage qui permettra de compléter la capacité d'hébergement et par l'aménagement du logement de l'exploitant.

Merci encore à toutes et à tous, car si le résultat est à la hauteur des espérances, de celles des habitants et des nôtres, c'est bien grâce à votre implication et à vos compétences que nous le devons. Merci aux habitants de la commune qui ont su retrouver ou sauront retrouver le chemin de l'auberge, sans eux la pérennité de l'auberge ne sera pas assurée. Mon ultime remerciement ira bien sûr aux nouveaux locataires de l'auberge, à Hélène et Jean Marie que nous avons accueillis au cœur de notre commune et qui ont su fédérer sa fréquentation. Au nom du conseil municipal, Hélène, Jean Marie, je veux vous dire ici que vous avez toute notre confiance, nous vous confions un bel outil et je suis persuadé que vous en ferez le meilleur usage au service des habitants de notre commune et bien entendu de tous vos clients. Longue vie à l'auberge...

Avant de terminer mes propos je vous adresse, en mon nom et en celui du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour chacune et chacun d'entre vous et vous souhaite santé et réussite dans vos projets pour cette nouvelle année.

Cette année 2026 sera riche en événements et comme le 15 mars je terminerai mon mandat de maire et que je ne me représenterai pas je souhaitais aujourd'hui partager une information qui montre qu'il fait bon vivre sur notre commune. En effet 2026 verra Marcel PORTES et Georgette Cournut atteindre leur 100<sup>ème</sup> année. Je leur souhaite d'écouler encore de très nombreux jours heureux entourés de leur famille et amis.

Enfin, pour conclure, je ne pouvais passer sous silence le travail de mémoire considérable et de qualité réalisé par Janick HUSSENET sur l'histoire de notre commune, centrée sur l'année 1906. Ce travail de mémoire fait l'objet d'un ouvrage d'une centaine de pages qui s'intitule « Le Viala du Tarn dis, tu me le racontes un peu !!! ». Cet ouvrage remis gracieusement aux familles domiciliées en résidence principale sur la commune est disponible en mairie.

Merci de votre attention.